

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_007 | Onanisme. Perfectionnement de l'espèce. Police médicale allemande et anglaise.CollectionBoite_007-5-chem | Expertises. Exp \[?\], problèmes théoriques, XXe siècle. Item](#)[Riser. L'expertise neuro-psychiatrique, 1956 | La circulaire Chaumié](#)

Riser. L'expertise neuro-psychiatrique, 1956 | La circulaire Chaumié

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb007_f0274

SourceBoite_007-5-chem | Expertises. Exp [?], problèmes théoriques, XXe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Riser, Hélène](#)

Références bibliographiques[Riser, L'Expertise neuro-psychiatrique devant les juridictions criminelles](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

La circulation Chaumière

12 Dec. 1905, cercle de chimie concernant
le gaz (un) pour le corps me mason :

- [illegible]

Violent religious : Gourmont, A. Fnu, Baudin

De la m. circulation, on trouve ceci : "A côté de
autres mots dits, on rencontre des dérivés, de
individus nés à des institutions morbides, mœurs.
bonnes ou atteints d'anomalies mentales... Il
importe que l'expert ait bien conscience d'indiquer
avec la + grande netteté possible de quelle manière
l'analyse est, -u moment de l'analyse respective
de l'individu lui-même." "

149

grande : Il est malade de ne pas
informer cette notion de responsabilité et d'humour

de conclusions d'abord médico-lesot, car le
médecin ne peut rendre aussi parti à valuer la
certe du juge... Il faut conclure d'abord et
ensuite éclaircir, après de mettre à valoir
une série de faits sur la condition physique et
physique d'un individu et de conclure, à la lumière
de la preuve." (Bégin, Médecin, 1944, 151)
201